

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE arrêtés au 31 décembre 2020 faisant apparaître un total bilan de 298 340 763,319 Dinars et un actif net de 298 125 630,527 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Contrairement aux dispositions de l'article 29 du code des OPCVM, nous avons constaté qu'à la date du 31/12/2020, la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a employé 25,46 % de son actif en titres émis ou garantis par le même émetteur à savoir, la BIAT, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par ledit article.

Tunis, le 22 janvier 2021
Le Commissaire aux Comptes :
ABC AUDIT & CONSEIL
Walid AMOR

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2020	31/12/2019
			Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	157 190 281,904	159 273 676,722
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		39 725 126,872	42 966 182,860
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		102 640 806,475	111 797 899,304
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		14 824 348,557	4 509 594,558
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	141 150 481,415	75 019 081,521
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	141 150 192,230	75 019 000,696
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	289,185	80,825
TOTAL ACTIF			298 340 763,319	234 292 758,243
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	129 652,173	102 601,216
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	85 480,619	78 904,406
TOTAL PASSIF			215 132,792	181 505,622
ACTIF NET			298 125 630,527	234 111 252,621
CP1	CAPITAL	CP1	268 636 509,291	221 771 361,940
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	29 489 121,236	12 339 890,681
CP2-A	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		13 337 684,029	13 471 325,261
CP2-B	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		1 231 152,164	-1 131 434,580
CP2-C	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		12 339 890,681	0,000
CP2-D	REGUL DU RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		2 580 394,362	0,000
ACTIF NET			298 125 630,527	234 111 252,621
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			298 340 763,319	234 292 758,243

		Période du	Période du	Période du	Période du	
ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	01/10/2020	01/01/2020	01/10/2019	01/01/2019
			au	au	au	au
			31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	1 934 656,149	8 382 335,022	2 137 870,044	8 914 164,895
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		634 171,256	2 674 800,170	739 597,768	3 037 610,260
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 300 484,893	5 302 347,065	1 398 272,276	5 578 587,910
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0,000	405 187,787	0,000	297 966,725
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 858 275,620	6 642 607,418	1 523 493,821	6 120 738,927
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		404 991,021	971 802,014	116 223,416	279 885,213
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		1 081 893,162	3 815 485,171	725 578,779	3 460 371,664
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		354 359,097	1 838 287,893	665 184,433	2 068 470,462
PR2-D	REVENUS DES BILLETS DE TRESORERIE		0,000	0,000	16 507,193	312 011,588
PR2-E	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREE		17 032,340	17 032,340	0,000	0,000
REVENUS DES PLACEMENTS			3 792 931,769	15 024 942,440	3 661 363,865	15 034 903,822
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-375 830,166	-1 342 462,675	-308 632,925	-1 241 237,560
REVENU NET DES PLACEMENTS			3 417 101,603	13 682 479,765	3 352 730,940	13 793 666,262
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-94 300,186	-344 795,736	-81 404,577	-322 341,001
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 322 801,417	13 337 684,029	3 271 326,363	13 471 325,261
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		182 158,720	1 231 152,164	-987 080,383	-1 131 434,580
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			3 504 960,137	14 568 836,193	2 284 245,980	12 339 890,681
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-182 158,720	-1 231 152,164	987 080,383	1 131 434,580
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		90 227,894	288 440,192	100 974,912	565 498,551
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		178 025,211	197 199,155	75 432,204	-120 323,129
RESULTAT NET DE LA PERIODE			3 591 054,522	13 823 323,376	3 447 733,479	13 916 500,683

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2020 AU 31-12-2020**

	Période du 01/10/2020	Période du 01/01/2020	Période du 01/10/2019	Période du 01/01/2019
	au 31/12/2020	au 31/12/2020	au 31/12/2019	au 31/12/2019
	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	3 591 054,522	13 823 323,376	3 447 733,479	13 916 500,683
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	3 322 801,417	13 337 684,029	3 271 326,363	13 471 325,261
AN1-B VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	90 227,894	288 440,192	100 974,912	565 498,551
AN1-C +/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	178 025,211	197 199,155	75 432,204	-120 323,129
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	5 494 621,556	50 191 054,530	-20 708 688,469	-15 949 114,206
SOUSCRIPTIONS	81 073 956,669	274 576 206,116	54 251 621,068	241 236 407,819
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	60 091 900,000	207 046 200,000	42 395 700,000	193 008 300,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	7 274,321	-182 653,815	-84 259,280	-595 461,718
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (S)	17 415 628,640	60 005 420,491	9 408 106,732	42 830 822,112
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE (S)	3 559 153,708	7 707 239,440	2 532 073,616	5 992 747,425
RACHATS	-75 579 335,113	-224 385 151,586	-74 960 309,537	-257 185 522,025
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-55 969 700,000	-169 046 000,000	-58 560 700,000	-205 149 700,000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (R)	-11 693,411	129 268,469	114 855,682	613 501,948
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (R)	-16 220 946,714	-48 992 332,779	-12 995 311,220	-45 525 141,968
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE (R)	-3 376 994,988	-6 476 087,276	-3 519 153,999	-7 124 182,005
VARIATION DE L'ACTIF NET	9 085 676,078	64 014 377,906	-17 260 954,990	-2 032 613,523
AN4 ACTIF NET				
AN4-A DEBUT DE LA PERIODE	289 039 954,449	234 111 252,621	251 372 207,611	236 143 866,144
AN4-B FIN DE LA PERIODE	298 125 630,527	298 125 630,527	234 111 252,621	234 111 252,621
AN5 NOMBRE D' ACTIONS				
AN5-A DEBUT DE LA PERIODE	2 156 015	1 817 235	1 978 885	1 938 649
AN5-B FIN DE LA PERIODE	2 197 237	2 197 237	1 817 235	1 817 235
VALEUR LIQUIDATIVE				
A- DEBUT DE LA PERIODE	134,062	128,828	127,027	121,808
B- FIN DE LA PERIODE	135,682	135,682	128,828	128,828
AN6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,81%	5,32%	5,63%	5,76%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE LA PERIODE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

1. PRESENTATION DE LA SICAV :

La société « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation. Elle a reçu l'agrément du C.M.F. N° 12-2005 en date du 18 Mai 2005 et a été créée le 09 Aout 2006.

La SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), sont soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

La BIAT Asset Management (BAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31/12/2020 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-2 Evaluation des placements :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2020 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date. En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- À la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/12/2020. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-4 Traitement des opérations de pension livrée :

• Titres mis en pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• **Titres reçus en pension :**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. la valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif net
AC1- A Obligations de sociétés		38,004,400.000	39,725,126.872	13.32
ATB 2007/1(25 ANS)	3,000	144,000.000	150,278.400	0.05
ATB SUB 2017 A	78,000	7,721,600.000	8,173,438.400	2.74
ATL SUB 2017	20,000	1,600,000.000	1,621,328.000	0.54
ATL 2015/1	10,000	400,000.000	411,840.000	0.14
ATL 2015/2 A	10,000	200,000.000	210,200.000	0.07
ATL 2015/2 C	10,000	600,000.000	631,608.000	0.21
ATL 2016/1	10,000	600,000.000	619,160.000	0.21
ATL 2017/1 A	5,000	200,000.000	209,664.000	0.07
ATL 2018/1 B	10,000	600,000.000	620,328.000	0.21
ATL 2019/1 A	5,000	400,000.000	402,644.000	0.14
ATTIJARI BANK 2017 SUB/A	30,000	1,200,000.000	1,241,856.000	0.42
ATTIJARI BANK 2015 SUB/B	10,000	400,000.000	404,144.000	0.14
ATTIJARI LEASE 2018/1 B	20,000	1,200,000.000	1,248,928.000	0.42
ATTIJARI LEASE SUB 2020-1 A	10,000	1,000,000.000	1,007,864.000	0.34
ATTIJARI LEASING 2015-1/B	10,000	398,800.000	416,168.000	0.14
ATTIJARI LEASING 2016-1/B	10,000	600,000.000	616,408.000	0.21
ATTIJARI LEASING 2016/2	10,000	400,000.000	420,392.000	0.14
BH SUB 2016/1	10,000	600,000.000	623,672.000	0.21
BH SUB 2018/1 A	20,000	1,200,000.000	1,260,608.000	0.42
BNA SUB 2017/1	5,000	200,000.000	207,136.000	0.07
BNA SUB 2018/1 A	20,000	1,200,000.000	1,234,096.000	0.41
BTE 2016/A	5,000	200,000.000	211,064.000	0.07
CIL 2016/2	20,000	800,000.000	842,096.000	0.28
CIL 2017/1	30,000	1,200,000.000	1,237,584.000	0.42
MEUBLATEX 2015	9,000	540,000.000	557,186.400	0.19
MODERN LEASING SUB 2018/1	20,000	1,200,000.000	1,260,176.000	0.42

STB 2020/1 A	20,000	2,000,000.000	2,119,664.000	0.71
TL 2015/2	20,000	1,200,000.000	1,261,760.000	0.42
TL 2017/2 B	50,000	5,000,000.000	5,293,960.000	1.78
TL SUB 2018 A	10,000	800,000.000	859,376.000	0.29
TL SUB 2018 B	10,000	1,000,000.000	1,076,512.000	0.36
TLF 2019/1A	10,000	800,000.000	831,808.000	0.28
TLF 2020 SUB	20,000	2,000,000.000	2,018,819.672	0.67
UIB SUB 2016/A	10,000	400,000.000	423,360.000	0.14
AC1-B Emprunts d'Etat		97,709,200.000	102,640,806.475	34.43
Bons du Trésor Assimilables		97,709,200.000	101,216,669.330	33.95
BTA 5.75% JANVIER 2021	9,100	8,878,040.000	9,284,024.657	3.11
BTA 6% AVRIL 2024	4,000	3,859,200.000	3,999,123.288	1.34
BTA 6% JANVIER 2024	11,500	11,040,000.000	11,575,364.384	3.88
BTA 6% JUIN 2021	3,998	3,918,460.000	4,023,612.877	1.35
BTA 6% JUIN 2023	5,100	4,865,400.000	4,999,536.986	1.68
BTA 6% OCTOBRE 2023	7,500	6,974,500.000	7,054,390.412	2.37
BTA 6,3% MARS 2026	9,200	8,537,370.000	8,913,395.426	2.99
BTA 6,3% OCTOBRE 2026	5,500	5,315,750.000	5,375,746.712	1.80
BTA 6.6% MARS 2027	7,600	7,131,170.000	7,435,703.041	2.49
BTA 6.7% AVRIL 2028	13,480	12,837,920.000	13,358,536.067	4.48
BTA 6.90%-05/2022 (15 ANS)	23,800	24,351,390.000	25,197,235.480	8.45
Variation d'estimation des +/- valeurs du portefeuille BTA (1)			1,424,137.145	0.48
Titres des OPCVM		14,654,666.748	14,824,348.557	4.97
SICAV AXIS TRESORERIE	18,245	2,000,051.936	2,001,950.870	0.67
SICAV TRESOR	124,153	12,654,614.812	12,822,397.687	4.30
Total du portefeuille titres		150,368,266.748	157,190,281.904	52.73

(1) Ce montant s'élevant au 31/12/2020 à **1,424,137.145 DT** correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 02/01/2014 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant, constituant une plus-value potentielle, a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1,934,656.149 Dinars** du 01/10/2020 au 31/12/2020 contre **2,137,870.044 Dinars** du 01/10/2019 au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/10/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/10/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Revenus des Obligations de sociétés	634,171.256	2,674,800.170	739,597.768	3,037,610.260
Revenus des Emprunts d'Etat	1,300,484.893	5,302,347.065	1,398,272.276	5,578,587.910
Revenus des autres valeurs (Titres OPCVM)	0.000	405,187.787	0.000	297,966.725
Total	1,934,656.149	8,382,335.022	2,137,870.044	8,914,164.895

AC2. Note sur les placements monétaires et disponibilités :**AC2-A. Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à **141,150,192.230 Dinars**, contre **75,019,000.696 Dinars** au 31/12/2019 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Bons du Trésor à Court Terme	29,161,777.336	7,102,264.995
Certificats de Dépôt	82,449,239.553	29,392,831.266
Autres placements (Dépôt à terme)	21,523,064.316	38,523,904.435
Prises en pension livrée	8,016,111.025	0.000
Total	141,150,192.230	75,019,000.696

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

Désignation	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2020	% de l'Actif Net
Bons du Trésor à Court Terme			28,370,013.021	29,161,777.336	9.78
BTC 52S-02/03/2021	8.18	543	500,784.172	528,714.169	0.18
BTC 52S-27/04/2021	7.18	2,664	2,486,926.676	2,580,393.778	0.87
BTC 52S-25/05/2021	7.18	1,700	1,580,821.841	1,638,195.630	0.55
BTC 52S-22/06/2021	7.13	10,813	10,094,671.579	10,384,361.394	3.48
BTC 52S-20/07/2021	7.13	10,000	9,329,971.308	9,561,179.426	3.21
BTC 52S-17/08/2021	7.13	4,300	4,002,427.336	4,091,858.052	1.37
BTC 52S-16/11/2021	6.65	400	374,410.109	377,074.887	0.13

AC2-A-2 Certificats de dépôts :

Désignation	Taux	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif Net
Certificats de dépôts à moins d'un an				82,321,948.809	82,449,239.553	27.66
CDP 10J-01/01/2021	7.13	BIAT	24	11,984,582.202	12,000,000.000	4.03
CDP 10J-02/01/2021	7.13	BIAT	36	17,976,873.304	17,997,683.209	6.04
CDP 10J-03/01/2021	7.13	BIAT	10	4,993,575.918	4,998,713.149	1.68
CDP 10J-04/01/2021	7.13	BIAT	14	6,991,006.285	6,997,298.147	2.35
CDP 10J-06/01/2021	7.13	BIAT	8	3,994,860.734	3,997,427.824	1.34
CDP 10J-07/01/2021	7.13	BIAT	19	9,487,794.244	9,492,670.751	3.18
CDP 10J-08/01/2021	7.13	BIAT	2	998,715.183	999,100.094	0.34
CDP 10J-09/01/2021	7.13	BIAT	11	5,492,933.509	5,494,344.571	1.84
CDP 10J-10/01/2021	7.13	BIAT	28	13,982,012.570	13,983,808.112	4.69
CDP 90J-14/01/2021	7.76	ATTIJARI BANK	13	6,419,594.860	6,488,193.696	2.18

AC2-A-3 Dépôt à Terme :

Désignation	Taux	Banque	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif Net
Dépôt à Terme				21,358,000.000	21,523,064.316	7.22
DAT 92J-28/01/2021	7.76	BIAT	1	6,000,000.000	6,066,332.054	2.03
DAT 94J-01/02/2021	7.76	BIAT	1	7,000,000.000	7,075,006.246	2.37
DAT 91J-01/03/2021	7.30	BIAT	1	3,100,000.000	3,115,872.000	1.05
DAT 90J-22/03/2021	7.13	BIAT	1	5,000,000.000	5,007,813.698	1.68
DAT 90J-31/03/2021	7.13	BIAT	1	258,000.000	258,040.318	0.09

AC2-A-4 Pension livrée :

Désignation	Taux	Banque	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif Net
Pension livrée			7,999,078.685	8,016,111.025	2.69
Prise en pension BTA 6.5% Juin 2025	7.13	BT	4,999,973.589	5,015,817.950	1.68
Prise en pension BTA 7.4% Février 2030	7.13	AMEN BANK	2,999,105.096	3,000,293.075	1.01

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à **289,185 Dinars** représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à **1,858,275.620 Dinars** du 01/10/2020 au 31/12/2020 contre **1,523,493.821 Dinars** du 01/10/2019 au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/10/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/10/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Revenus des Bons du Trésor à CT	404,991.021	971,802.014	116,223.416	279,885.213
Revenus des Certificats de Dépôt	1,081,893.162	3,815,485.171	725,578.779	3,460,371.664
Revenus des autres placements (DAT)	354,359.097	1,838,287.893	665,184.433	2,068,470.462
Revenus de Billets de Trésorerie	0.000	0.000	16,507.193	312,011.588
Revenus de prises en pension livrée	17,032.340	17,032.340	0.000	0.000
Total	1,858,275.620	6,642,607.418	1,523,493.821	6,120,738.927

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à **215,132.792 Dinars** contre **181,505.622 Dinars** au 31/12/2019 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
PA 1	Opérateurs créditeurs	129,652.173	102,601.216
PA 2	Autres créditeurs divers	85,480.619	78,904.406
Total		215,132.792	181,505.622

PA 1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31/12/2020 à **129,652.173 Dinars** contre **102,601.216 Dinars** au 31/12/2019 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Gestionnaire	51,860.868	41,040.486
Dépositaire	25,930.437	20,520.244
Distributeurs	51,860.868	41,040.486
Total	129,652.173	102,601.216

PA 2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31/12/2020 à **85,480.619 Dinars** contre **78,904.406 Dinars** au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Etat, impôts et taxes	20,515.494	18,001.080
Redevance CMF	25,930.153	20,520.050
Rémunération CAC	25,960.323	25,354.270
Jetons de présence	5,999.286	5,999.448
Provision pour charges diverses	7,075.363	9,029.558
Total	85,480.619	78,904.406

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/10/2020 au 31/12/2020 à **375,830.166 Dinars** contre **308,632.925 Dinars** du 01/10/2019 au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du	Du	Du	Du
	01/10/2020	01/01/2020	01/10/2019	01/01/2019
	Au	Au	Au	Au
	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	150,332.064	536,985.066	123,453.168	496,495.020
Rémunération du dépositaire	75,166.038	268,492.543	61,726.589	248,247.520
Rémunération des distributeurs	150,332.064	536,985.066	123,453.168	496,495.020
Total	375,830.166	1,342,462.675	308,632.925	1,241,237.560

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/10/2020 au 31/12/2020 à **94,300.186 Dinars** contre **81,404.577 Dinars** du 01/10/2019 au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du	Du	Du	Du
	01/10/2020 Au 31/12/2020	01/01/2020 Au 31/12/2020	01/10/2019 Au 31/12/2019	01/01/2019 Au 31/12/2019
Redevance CMF	75,165.222	268,489.790	61,726.000	248,245.127
Impôts et Taxes	8,939.616	39,579.602	9,153.409	37,438.276
Rémunération CAC	6,838.452	24,747.804	7,805.004	25,289.415
Jetons de Présence	1,508.156	5,999.838	1,512.296	5,999.870
Publicité et Publication	1,532.904	4,727.471	895.068	4,259.745
Diverses charges d'exploitation	315.836	1,251.231	312.800	1,108.568
Total	94,300.186	344,795.736	81,404.577	322,341.001

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31/12/2020 se détaillent comme suit :

Capital au 01/01/2020 (en nominal)

· Montant.....	181,723,500.000 Dinars
· Nombre de titres	1,817,235
· Nombre d'actionnaires.....	4.722

Souscriptions réalisées (en nominal)

· Montant.....	207,046,200.000 Dinars
· Nombre de titres émis.....	2,070,462

Rachats effectués (en nominal)

· Montant.....	169,046,000,000 Dinars
· Nombre de titres rachetés.....	1,690,460

Capital au 31/12/2020

	268,636,509.291 Dinars
· Montant en nominal.....	219,723,700.000 Dinars
· Sommes non capitalisables (1)....	153,524.241 Dinars
· Sommes capitalisées (2).....	48,759,285.050 Dinars
· Nombres de titres.....	2,197,237
· Nombre d'actionnaires.....	4.760

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent au 31/12/2020 à **153,524.241 Dinars** et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 31/12/2020
Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	-278,729.760
1- Résultat non capitalisables de la période	485,639.347
<input type="checkbox"/> Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	288,440.192
<input type="checkbox"/> +/- values réalisées sur cession de titres	197,199.155
2- Régularisation des sommes non capitalisables	-53,385.346
<input type="checkbox"/> Aux émissions	-182,653.815
<input type="checkbox"/> Aux rachats	129,268.469
Total sommes non capitalisables	153,524.241

(2) Les sommes capitalisées s'élèvent au 31/12/2020 à **48,759,285.050 Dinars** et se détaillent comme suit :

Rubriques	31/12/2020
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	40,326,591.700
Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs	8,432,693.350
<input type="checkbox"/> Aux émissions	45,945,998.016
<input type="checkbox"/> Aux rachats	-37,513,304.666
Total des sommes capitalisées	48,759,285.050

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période et au résultat capitalisable de l'exercice clos augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE.

Le solde de ce poste au 31/12/2020 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 31/12/2020
Résultat capitalisable de la période	13,337,684.029
Régularisation du résultat capitalisable de la période	1,231,152.164
Résultat capitalisable de l'exercice clos	12,339,890.681
Régularisation du résultat capitalisable de l'exercice clos	2,580,394.362
Sommes capitalisables	29,489,121.236

5. AUTRES INFORMATIONS :

5-1 Données par action :

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Revenus des placements	6.838	8.274
Charges de gestion des placements	-0.611	-0.683
Revenu net des placements	6.227	7.590
Autres charges d'exploitation	-0.157	-0.177
Résultat d'exploitation	6.070	7.413
Régularisation du résultat d'exploitation	0.560	-0.623
Sommes capitalisables de la période	6.631	6.790
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0.560	0.623
Variation des +/- values potentielles/titres	0.131	0.311
Plus ou moins-values réalisées / cession de titres	0.090	-0.066
Résultat net de la période	6.291	7.658

5-2 Ratio de gestion des placements

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0.500%	0.500%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0.128%	0.130%
Résultat capitalisable de la période / actif net moyen :	4.968%	5.427%
Actif Net Moyen (En DT)	268,489,034.622	248,244,423.446

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} décembre 2009, en remplacement de la Financière de Placement et de Gestion Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La gestion comptable de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,20 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016 suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,35% à 0,2% TTC l'an.

5-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC de l'actif net, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de supprimer, depuis le 1^{er} janvier 2016, le seuil minimum de 5 000 dinars TTC et le seuil maximum de 20.000 dinars TTC qui étaient initialement appliqués.

5-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,2% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016 suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,15% à 0,2% TTC l'an.

5-4 Mode d'affectation des résultats :

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, depuis l'exercice 2014, suite au changement du type de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 24/04/2014.

5-5 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1^{er} janvier 2016.